



PRISM

Project Registry for Integration
Services Management

www.prism-molise.it

FICHE D'INFORMATION

EMPLOI

GARANZIA GIOVANI

DESCRIPTION

Garanzia Giovani est le plan européen de lutte contre le chômage des jeunes lancé par l'UE qui a alloué des fonds aux états ayant des taux de chômage supérieurs à 25 %, dont l'Italie. Les bénéficiaires de Garanzia Giovani sont les NEET (Not in Education, Employment or Training), c'est-à-dire les garçons et les filles qui n'étudient pas, ne travaillent pas et ne suivent pas de formation.

MODE D'ACCÈS

Pour s'inscrire, ils doivent être âgés de 15 à 29 ans, être citoyens de l'UE ou étrangers hors UE, résider légalement et résider en Italie. Pour adhérer à Garanzia Giovani, vous devez:

- inscrivez-vous sur le portail web ANPAL (Agenzia Nazionale Politiche Attive Lavoro);
- accédez à l'espace réservé MyANPAL et adhérez à Garanzia Giovani, en suivant les instructions du guide spécifique;
- cliquez sur Adhésions et sélectionnez la région ou province autonome que vous préférez pour accéder aux opportunités offertes par le programme;
- dans un délai de 60 jours, une personne de contact régionale communiquera avec le Service de l'Emploi de référence (Centre pour l'Emploi, Agence pour l'Emploi ou autre organisme agréé) pour identifier la voie à suivre et conclure la convention de service;
- dans un délai de 4 mois, le référentiel proposera une offre d'emploi ou de formation solide, en adéquation avec le profil enregistré.

Il est également possible d'adhérer à Garanzia Giovani via le portail web régional dédié au programme ou en contactant directement les services de l'emploi concernés.

SITE INTERNET

<https://garanziagiovani.anpal.gov.it/>

<http://www.garanziagiovani.molise.it/>